

qu'on l'aurait à peine aperçu; il tremblait et grêlotait comme si la fièvre l'avait pris au corps, et ses dents cliquaient de froid.

La femme, soit qu'elle n'eût pas entendu sa plainte, ou qu'elle se trouvât dans l'impossibilité de le satisfaire, ne répondit pas, et resta immobile sur la pierre. Un silence mortel succéda à cette interruption; mais bientôt le garçon éleva de nouveau la voix et s'écria :

— Bonne mère, j'ai faim. Oh! donnez moi un petit morceau de pain.

Cette fois la mère se leva; car la voix de l'enfant était stridente, et elle avait sans doute percé son cœur maternel. Un sombre feu brilla dans ses yeux: le désespoir se lisait dans ses traits. Elle répandit un torrent de larmes. " Cher Janneken, tais-toi, pour l'amour de Dieu! Je meurs moi-même de faim, mon pauvre enfant.... et il n'y a plus rien! — O mère! un morceau de pain, s'il vous plaît."

Les traits du pauvre enfant étaient tellement suppliants alors, la faim y était si profondément empreinte avec ses couleurs sèches et jaunes, que la mère égarée se leva en sursaut, comme si elle allait faire un acte de désespoir. Elle poussa une main tremblante sous les couvertures du lit, et en retira un petit pain d'un sou avec lequel elle s'approcha du jeune garçon. " Tiens, Janneken, dit-elle, j'avais gardé cela pour faire la soupe à ta sœur; mais je pense bien qu'elle n'en aura plus besoin, la pauvre petite..."

Sa voix se brisa, car son cœur maternel débordait de douleur. Aussitôt que Janneken eut vu le pain luire comme une étoile de bonheur devant ses yeux, l'eau de la faim lui vint en bouche, les nerfs de ses joues se contractèrent; il s'élança, les deux mains en avant et s'empara du petit pain comme un loup saisit sa proie. La femme retourna vers l'enfant malade, qu'elle regarda de nouveau, puis elle retomba, comme épuisée, sur la pierre.

Janneken se mit à mordre dans le pain avec une avidité et un bonheur inconcevables, jusqu'à ce qu'il en eût mangé un peu plus de la moitié; alors il cessa, regarda le morceau d'un air gloton et le porta plus d'une fois à sa bouche, mais il n'en mangea plus. Enfin il se leva, s'approcha lentement de sa mère, et, après l'avoir tirée par le bras pour l'éveiller du sommeil dans lequel elle semblait être tombée, il lui tendit le morceau de pain et dit d'une voix radoucie: " Bonne mère, voilà j'ai gardé un morceau pour notre Micken. J'ai bien encore faim et mal au ventre; mais, quand mon père entrera, j'aurai une beurrée, n'est-ce pas, mère?"

La malheureuse femme étreignit le bon enfant entre ses bras et le serra sur son cœur; peu après, elle le laissa glisser insensiblement de ses genoux et retomba dans son premier abattement. Janneken s'en alla tout doucement auprès de sa sœur malade et la baisa sur sa joue amaigrie, disant: " Dors toujours, petite sœur." Puis, il s'en retourna auprès du feu, où il s'accroupit tout doucement et resta silencieux.

C'était en ce moment que la bienfaitante demoiselle se trouvait sur le seuil de la pauvre demeure et vit arriver son amie dans le lointain.

Une heure entière s'écoula sans que la mère désolée sortit de son assoupissement. Elle aussi avait faim; elle aussi sentait la voix des besoins physiques; et la douleur déchirait ses entrailles.... Mais elle était assise à côté d'un affreux lit de mort: elle attendait, avec effroi, le terrible moment où ses yeux maternels verraient son enfant se tordre, sangloter et mourir... Pouvait-elle alors songer à ses propres douleurs? Non: une mère est toujours une mère, heureuse ou misérable, riche ou pauvre, il n'y a pas plus de profond sentiment, pas de plus grande passion que celle qui attache une femme à son enfant: et ce sentiment, cette passion sont d'autant plus intimes et plus forts chez celles qui savent par elles-mêmes ce qu'un enfant coûte de soins et d'angoisses. Et les pauvres savent cela mieux que personne.

MARI DIFFICILE.—Juillet, dit Ronéo, est prévenu d'avoir battu sa femme.

A l'appel de son nom il vient s'asseoir sur le banc, avec le visage le plus riant du monde. On dirait qu'avoir battu sa femme lui semble la chose la plus naturelle et même la plus glorieuse. Il promène de tous côtés un regard satisfait et semble quêter des applaudissements. Peut-être même est-il étonné qu'on ne lui offre pas un char de triomphe et qu'on ne le promène pas par la ville en costume de triomphateur romain. Hélas! il y a tant de maris qui vivent dans cette opinion sinistre, que nous plaignons sincèrement le beau sexe; et nous le plaignons bien davantage, s'il ne savait fort bien se venger quand l'occasion se présente, et même quand elle ne se présente pas.

— Vous avez maltraité votre femme? dit M. le président au prévenu.

— Je suis loin de le nier, répond-il; mais j'ai à me plaindre d'elle: elle est criminelle au plus haut point.

— Qu'avez-vous à lui reprocher?

— J'ai à me plaindre qu'elle est trop douce; moi, j'aimerais à être un peu contrarié, un peu secoué; madame ne me dit jamais un mot plus haut l'un que l'autre; ça me révolutionne, ça me donne des nerfs.

— Comment! vous reprochez à votre femme ce qui devrait justement être un mérite à vos yeux?

— Un mérite!... ah! ben merci! la douceur! ça peut être une qualité pour un mari qui est doux; mais pour celui qui aime un peu à entendre du bruit dans son ménage, ça ne vaut rien; faut que les caractères s'emboîtent... Je dis à madame, reste à la maison, et elle reste... sors, et elle sort; et donne-moi ma soupe, la soupe est prête; c'est vraiment dégoûtant!... je l'asticote de temps en temps pour la réveiller... bernique!... Je ne puis plus vivre comme ça, j'en ferai une maladie, c'est sûr!

Juillet est condamné à un mois de prison.

A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,  
LE CALENDRIER POUR 1845.

Prix: £1 la grosse; 2 schellings la douzaine.  
10 décembre 1844.

PROPOSITIONS

POUR IMPRESSION ET RELIURE

DES JOURNAUX et l'APPENDICE dans les langues Anglaise et Française, de l'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, pour la présente Session, seront reçues à ce Bureau, par le COMITÉ PERMANENT sur les Impressions, en aucun temps avant le premier jour de Février prochain, à DIX heures, A. M.

ALFRED PATRICK,  
Greffier des Comités.

Chambre du Comité, No. 3.  
Assemblée Législative,  
14 décembre 1844.

Les propositions doivent être scellées et marquées, " Propositions pour impressions."

Les journaux de cette cité sont priés d'insérer l'annonce ci-dessus d'ici au 1er. Février.

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.  
S'adresser à l'Evêché.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.  
CHAPELEAU & LAMOTHE,

AGENCE A NEW-YORK,  
Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

MANUEL OU RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,

DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA

LES PERSONNES qui désirent se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4s.  
Chaque insertion subséquente, 3d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

PTRÉ.  
PTRÉ.